

Transmission par la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre de divers procès-verbaux d'exécution de jugements, lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Transmission par la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre de divers procès-verbaux d'exécution de jugements, lors de la séance du 25 fructidor an II (11 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVII - Du 23 fructidor an II au 2 vendémiaire an III (9 au 23 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1993. p. 78;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1993_num_97_1_15855_t1_0078_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Dorénavant suspendu à coté de celui de la République, il deviendra le symbole de l'union qui subsiste entre les deux nations, et qui durera, je l'espère, autant que la liberté qu'elles ont si bravement conquise et si sagement affermie.

[L'assemblée applaudit de nouveau.]

*** : L'officier qui vient de parler à la barre est un des militaires les plus distingués d'Amérique; il a rendu de grands services à la liberté de son pays; il pourrait en rendre à la liberté française. [On lui avoit offert du service contre les Algériens; mais voulant combattre les Anglais, il est venu pour demander du service à la République française] Je demande que cette observation soit renvoyée à l'examen du comité de Salut public, et que le président donne l'accolade fraternelle à ce brave officier. *(On applaudit)*

Plusieurs voix : L'accolade !

Elle est décrétée.

L'officier américain monte avec le drapeau au fauteuil du président et lui donne le baiser fraternel, au bruit des applaudissements et des acclamations unanimes [des cris plusieurs fois répétés de *Vive la République ! vive les Etats-Unis !*]

MATHIEU : Un de nos collègues en rendant hommage aux talents et aux services de ce militaire, a dit qu'il pourrait être utilement employé par notre République. J'appuie le renvoi de son observation au comité de Salut public.

Le renvoi est décrété (43).

23

La commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre transmet à la Convention nationale copie des dix procès-verbaux d'exécution de jugemens rendus par diverses commissions militaires, contre des condamnés à la peine de mort pour crime d'émigration (44).

La commission de l'organisation du mouvement des armées de terre fait passer le procès-verbal de l'exécution du jugement rendu par le tribunal militaire séant à Ypres, qui condamne plusieurs émigrés.

Insertion au bulletin (45).

(43) Mentionné par *Bull.*, 25 fruct. Le texte reproduit est celui du *Moniteur*, XXI, 739. Les variantes entre crochets sont des *Débats* n° 721, 421-422; *J. Paris*, n° 620; *J. Mont.*, n° 135.

(44) *Bull.*, 27 fruct. Voir ci-dessous n° 25, n° 26, n° 33.

(45) *P.-V.*, XLV, 203.

24

Le conseil général de la commune de Rochefort [département de Charente-Inférieure] **dénie que, dans aucun temps, les citoyens de Rochefort se soient séparés de la représentation nationale, combat le rapport du citoyen Julien, [sic pour Jullien] et proteste de son attachement à la Convention.**

Insertion au bulletin, et renvoi de la pétition aux comités de Salut public et de Sûreté générale (46).

25

Le commissaire fait passer un autre procès-verbal de l'exécution du jugement rendu par le tribunal militaire de Mézières [département des Ardennes] contre Joseph Metdenberger, hussard au ci-devant régiment de Berchiny, pour fait d'émigration.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (47).

26

Le même commissaire fait passer un autre procès-verbal de l'exécution du jugement rendu par le tribunal militaire de Strasbourg [département du Bas-Rhin] contre Martin Kierzinger et George Fort, condamnés à la peine de mort pour crime d'émigration.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Sûreté générale (48).

27

La commune d'Ensisheim [département du Haut-Rhin] félicite la Convention sur sa fermeté, et l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (49).

[La société populaire de la commune d'Ensisheim à la Convention nationale, le 11 fructidor an II] (50)

Encore une fois tu viens de sauver la patrie
et la République; Continue d'abattre toutes ces

(46) *P.-V.*, XLV, 204.

(47) *P.-V.*, XLV, 204.

(48) *P.-V.*, XLV, 204.

(49) *P.-V.*, XLV, 204.

(50) C 320, pl. 1318, p. 18.